

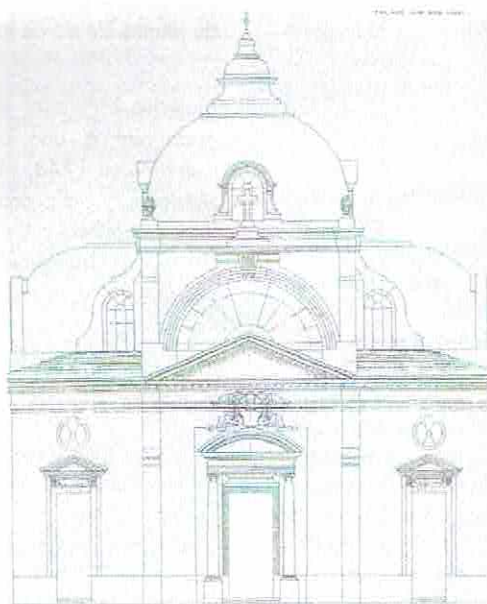


EGLISE PROTESTANTE
UNIE DE FRANCE

communauté luthérienne et réformée

Pentemont-Luxembourg

Bref historique
de la chapelle de l'abbaye de Pentemont
aujourd'hui
temple de l'Église protestante unie
de Pentemont-Luxembourg



Projet d'après le plan de
F. POMET A.C.M.A.

Le lieu-dit « les Sablonnières » dans la censive de Saint-Germain-des-Prés n'est encore qu'un terrain non construit exploité par des maraîchers lorsqu'en 1618 un bourgeois, Nicolas Ferrand, sentant que va naître un intérêt nouveau pour ce quartier achète une parcelle – à l'emplacement des n°104 et 106 de la rue de Grenelle – et y bâtit deux corps de logis dans le but de les louer. Le terrain passe ensuite à Etienne Lalive, fruitier du roi, qui va, en 1643, le louer, puis dix ans après le vendre à Jeanne-Marie Chésar de Matel pour les religieuses du Verbe-Incarné et du Très-Saint-Sacrement. Très vite, les religieuses s'attirent l'inimitié du prieur de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, le Père Victor Tixier, en refusant l'autorité d'une supérieure ursuline qu'il voulait leur imposer. Aussi, lorsqu'en 1670 l'archevêché charge le prieur d'une enquête sur les ordres et les conditions du service divin, le rapport leur est-il défavorable. Le 17 juin 1670 un arrêt du Parlement supprime la congrégation et ses biens affectés à l'Hôpital Général.

À la même époque, une congrégation du diocèse de Beauvais, rattachée à Cîteaux, cherchait à s'établir à Paris. Fondée en 1217 par l'évêque Philippe de Dreux, cette congrégation s'était d'abord installée aux environs de Beauvais entre le mont Saint-Symphorien et la rivière d'Avelon (d'où son nom de Pentemont) puis en 1646, à Beauvais. Mais l'abbesse Hélène de Constantin de Tourville, sœur du maréchal de Tourville, désirait s'implanter à Paris. Après avoir obtenu des lettres patentes du roi (août 1672), l'autorisation de

l'abbé de Cîteaux, de l'évêque de Beauvais, de l'archevêque de Paris et de l'abbé de Saint-Germain-des-Prés, les religieuses de Pentemont s'installent dans l'ancien couvent des religieuses du Verbe-Incarné, couvent de dimensions modestes que nous retrouvons sur le plan de Turgot. Le 12 décembre 1715, Madame de Tourville meurt à l'abbaye et est enterrée dans la chapelle.

Mme Charlotte de Colbert du Croissy lui succède jusqu'en 1719, date à laquelle elle est transférée à l'abbaye de Maubuisson (elle est accompagnée d'une novice, la fille du compositeur Couperin). L'abbesse qui prend la direction du couvent à partir de 1719 est Anne-Constance-Bénigne-Julie de Rohan, fille de Charles de Guéméné-Montbazon, pair de France. C'est la seule abbesse dont la très haute noblesse soit indiscutable et elle attire à Pentemont de jeunes élèves de la bonne société.

Mais les bâtiments sont vétustes et il appartient à une nouvelle abbesse nommée en 1743, Mme de Béthizy de Mézières, d'ordonner quelques transformations. En fait, Mme de Béthizy de Mézières est de noblesse peu ancienne, mais d'une famille où l'on a cultivé l'esprit d'intrigue. Son père, officier général, s'est enrichi grâce aux spéculations du Mississippi, et sa mère, d'origine anglaise, Eléonore Sutton d'Oglethorpe, avait intrigué tant en France que dans son pays ; elle sut assurer l'avenir de ses filles qui devinrent : princesse de Montauban, princesse de Ligne, chanoinesse de Poussay et ... abbesse de Pentemont.

Mme de Béthizy de Mézières allait entreprendre à Pentemont des transformations considérables. Il fallait tout d'abord obtenir des subsides, elle en obtint à deux reprises de l'assemblée du clergé, présidée par le Cardinal de Rohan, puis elle obtint en 1745 les avantages financiers du couvent des Bernardines d'Argenteuil et dans le même temps put intéresser le dauphin à son projet.

Le 24 avril 1747 le cardinal de Rohan pose la première pierre des bâtiments conventuels. Le 2 juillet 1753, Monseigneur le Dauphin celle de la chapelle. Dans ses mémoires, le duc de Luynes note : « Il y a environ 20 religieuses, elles ont déjà fait construire depuis peu un bâtiment nouveau où il y a un assez joli logement pour l'abbesse et des cellules fort propres pour quelques religieuses. Tous les lits des cellules sont dans des niches, ce qui forme de chaque côté un cabinet qui est plutôt une grande armoire. » De plus, le couvent devait comporter un logis pour les pensionnaires et des appartements pour les dames de qualité qui désiraient trouver là « un nid décent ». L'architecte choisi, Contant d'Ivry, s'était déjà fait remarquer par les travaux à l'hôtel de Crozat, à l'hôtel d'Evreux place Vendôme, et par la construction de l'hôtel du gouvernement de Lille ainsi que par les écuries du château de Bizy. Les vues ambitieuses de l'abbesse avaient conduit Contant à des projets qui durent être simplifiés. Ce sont ceux que nous trouvons gravés dans l'Encyclopédie, avec une chapelle plus

élevée se terminant par un lanternon, une entrée sur la rue de Grenelle avec avant-corps à colonne surmonté d'un fronton. La chapelle devait comporter une coupole à caissons très ornés, soutenue par quatre piliers et deux chapelles latérales en demi-coupole. Mais les ambitions de l'abbesse allaient lasser ses protecteurs.

Le 26 mars 1781 le cardinal de Luynes écrit : « Je viens, Madame, de recevoir votre lettre du 25 de ce mois. Je vous avoue que j'ai été fort surpris d'y lire que vous comptiez sur un secours, de la part de la Commission, de 60 000 livres, et que votre confiance à ce sujet était si assurée que vous alliez, en conséquence, prendre des arrangements avec vos créanciers... »



Par conséquent, l'abbaye et sa chapelle, telles qu'elles furent exécutées par Contant, avec l'aide de Franque, diffèrent quelque peu des projets. Les bâtiments entre la rue de Grenelle et un jardin s'ordonnent autour de l'axe Nord-Sud de la chapelle. Sur la rue de Grenelle, il y a trois entrées : celle de la chapelle

encadrée par deux bâtiments symétriques comportant chacun une porte cochère ouvrant sur une cour (n°104 et n°106). Du côté du jardin, une longue façade se développe parallèlement à la rue de Grenelle. C'est une époque où les façades des couvents s'allongent car les cellules individuelles viennent remplacer les dortoirs. On y trouvait au premier étage les appartements de l'abbesse, au rez-de-chaussée le réfectoire. La double orientation des entrées, vers la rue et vers les jardins, correspond bien à la recherche des plans d'églises conventuelles destinées à recevoir les sœurs et les visiteurs. L'église terminée en 1765 reçut le vocable d'Église de la Vierge et de Sainte Clotilde. Elle adopte la forme d'une croix grecque dont un bras au nord est allongé pour former le chœur des religieuses, les bras est et ouest se terminant en arrondi. La coupole est sur pendentifs. Un ordre des pilastres ioniques enguirlandés supporte un entablement à architrave légèrement bombée. Contant emploie des voûtes dites de Castelnaudary (briques et plâtre). Le dôme est éclairé par quatre fenêtres et orné de vases en trompe-l'œil (une technique appréciée par Contant d'Ivry et qu'il emploiera avec bonheur dans l'escalier du Palais Royal). Mobilier et lambris ont disparu. À Saint Sulpice, on trouve cependant dans le chœur les stalles basses de Pentemont.

Ce couvent connu au dix-huitième siècle une grande vogue. Dans la liste des quarante-trois maisons d'éducation que citent Hurtau et

Magny, Pentemont est la seule pour laquelle on précise : « On y reçoit des dames et demoiselles de la première distinction ». C'est également la plus chère de ces maisons. Outre les jeunes filles, les « dames qui veulent mener une vie privée y sont également admises et jouissent de la liberté de sortir lorsqu'il leur plaît ». En 1782, Joséphine de Beauharnais, séparée de son époux, passera quinze mois ici. Parmi les élèves nous trouvons les noms de Mlles de Montcalm, Nassau, Polignac, Stainville, Louise d'Esparbès de Lussan (future Mme de Polastron), Blanche de Kersaint (duchesse de Duras) et, en 1767, Louise-Marie-Thérèse Bathilde d'Orléans, fille de Philippe d'Orléans et d'Henriette de Bourbon-Confli, et même Martha Jefferson, fille de l'ambassadeur et futur Président des États-Unis d'Amérique. On l'appelle volontiers Mlle de Jefferson. À sa famille qui s'inquiète, Jefferson fait savoir que Pentemont est un lieu où l'on peut sans crainte laisser une jeune protestante. Pourtant, parmi les livres de Martha Jefferson (vente en 1815 à la Library of Congress) on trouve celui-ci : *Méthode d'instruction pour ramener les prétendus réformés à l'Église romaine*. Sur la page de garde on lit « Miss Jefferson March 21 1787 ».



Et la chapelle devint temple...

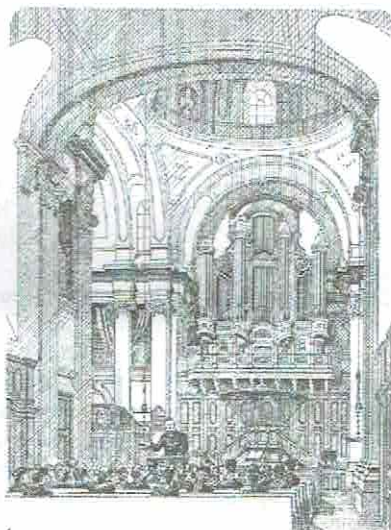
En vertu de l'article X de la Déclaration des droits de l'homme, qui consacre la liberté religieuse, le culte réformé et la Sainte-Cène étaient célébrés rue Mondétour, mais aucun édifice n'était attribué aux protestants. Après la constitution civile du clergé en 1790, le couvent de Pentemont devenait propriété nationale et servait de dépôt de fourrage. Les jardins étaient vendus en 1795.

En application de la loi du 18 germinal an X (8 avril 1802), portant articles organiques des cultes protestants, le décret du 12 frimaire an XI (3 décembre 1802) leur affectait l'église de Pentemont, qui était alors occupée par les archives de la liquidation de la dette publique. Or, malgré les réclamations réitérées du consistoire de l'Église réformée de France, le bâtiment n'était toujours pas libéré en 1805 et un décret du 9 germinal an XIII (30 mars 1805) abrogeait le précédent et transformait le couvent en caserne et l'église en bureaux. Sous la Restauration, elle servit de succursale à la caserne des gardes du corps à cheval, dont l'hôtel était situé quai d'Orsay, puis, sous la monarchie de Juillet, de magasin d'habillement pour les troupes.

Inlassablement, en 1806, 1808, 1810, 1817, le consistoire réclamait la mise à disposition de Pentemont. Chacune de ses sollicitations échoua pour des motifs les plus divers : les militaires avaient « besoin de l'église » ; l'évacuation était impossible « dans les circonstances actuelles » ; le décret d'affectation toujours resté sans exécution sous les différents

gouvernements devait être considéré « comme tombé en désuétude ».

Un événement, qui aurait pu définitivement soustraire Pentemont à l'Église réformée de France, allait au contraire en accélérer enfin l'affectation : en juillet 1839, l'église était attribuée aux luthériens. En effet, le duc d'Orléans, fils de Louis-Philippe, avait épousé en 1837 Hélène de Mecklembourg-Schwerin, membre de



l'Église de la Confession d'Augsbourg, qui, bien qu'un oratoire ait été aménagé à son intention aux Tuileries, préférait se rendre à l'église des Billettes, dont la situation dans un quartier populaire inquiétait la cour. Le consistoire de l'Église réformée de France fit aussitôt part de sa peine et de sa surprise d'être ainsi privé « sans aucun accord ni même aucun avis préalable d'un édifice qui a été formellement et légalement affecté à notre culte ».

L'église avait été attribuée, mais non encore remise aux luthériens parce qu'on n'avait pas encore évacué l'entrepôt du Gros-Cailloü qui devait servir de magasin d'équipement militaire. Il fallut attendre encore une année au cours de laquelle le ministère de la justice et des cultes et celui de la guerre changèrent trois fois de titulaire, chaque ministre « ignorant » ce qu'avait décidé son prédécesseur ! Puis, brusquement, un local était affecté aux luthériens et le 29 novembre 1841 le consistoire de l'Église réformée de France était informé que Pentemont serait évacué par le ministère de la guerre « vers la fin de l'année prochaine » et mis à sa disposition. L'administration militaire devait en effet libérer Pentemont à la fin de janvier 1842, mais il fallut attendre encore.

Le 7 novembre, Baltard avait dressé les plans des travaux à entreprendre pour séparer l'église et ses dépendances affectées au culte des bâtiments qui restaient au département de la guerre. Le 16 novembre 1843 était établi le procès-verbal de remise de l'ancienne église de Pentemont à l'administration des Domaines qui devait la remettre au ministère des cultes. Or, un conflit juridique sur la propriété de l'édifice opposait les Domaines à la ville de Paris en raison de l'état de vétusté dans lequel se trouvaient les bâtiments. Ce différend ne put être réglé que par la loi du 5 août 1844, dont un article précisait que l'église de Pentemont était concédée à la ville de Paris dans l'état où « elle a été remise par l'administration de la guerre à l'administration des cultes », c'est-à-dire sans mobilier et très dégradée. Le 23 septembre était dressé le procès-verbal constatant la remise par le

ministère des cultes à la ville de Paris des bâtiments composant l'ancienne église de Pentemont. Alors seulement, Baltard put entreprendre les travaux d'aménagement de l'église, qui furent terminés le 8 septembre 1846.

Le chœur des religieuses, séparé de l'abbaye, formait la nef du temple. L'entrée sur les bâtiments conventuels était murée et l'entrée sur la rue de Grenelle était obstruée par l'installation des orgues de Cavaillé-Coll. Des boiseries détachées du mur dans le transept assuraient un passage entre la



rue de Grenelle et la nef par un couloir entre le mur et le nouveau décor. De plus elles créaient un lien entre la masse du buffet d'orgue et la nef recouverte d'un même lambris.

Le mobilier se composait de bancs et d'une table de communion dont on avait refusé la confection en marbre pour des raisons d'économie. Ces travaux devaient s'élever à 93 000 francs à la charge de la ville de Paris tandis que le consistoire devait acquitter 21 000 francs pour l'orgue (plus 2 000 francs « pour addition de deux jeux »), 2 895 francs pour le mobilier, 186 pour la lingerie et 2 981

pour l'orfèvrerie en métal argenté destinée à la Sainte-Cène.

Très altéré par ces travaux, Pentemont demeurait cependant un exemple unique à Paris des grands couvents de femmes au dix-huitième siècle.

L'inauguration du temple fut fixée au dimanche 8 novembre 1846 à dix heures. À cette cérémonie assistaient Guizot, Ministre des affaires étrangères, Martin du Nord, Ministre de la justice et des cultes, Rambuteau, préfet de la Seine. Le culte était présidé par le pasteur Juillerat, président du consistoire.



En 1996, la paroisse célébrait le cent-cinquantième anniversaire du premier culte réformé en ces lieux. Mais une restauration était de nouveau nécessaire. La dépose des boiseries de Baltard du transept rétablissait l'harmonie voulue par Contant d'Ivry

entre le volume de la coupole et celui du transept. Les boiseries ont été remontées dans une salle au-dessus de la nef.

Depuis 1846 et après un nouveau culte de dédicace le 19 octobre 2008 marquant la fin de cette dernière restauration, c'est dans cette ancienne chapelle que la paroisse de Pentemont-Luxembourg célèbre le culte chaque dimanche à 10h30.



**EGLISE PROTESTANTE
UNIE DE FRANCE**
communauté luthérienne et réformée
Pentemont-Luxembourg

« Venez et voyez »

Jean 1, 39

Temple de Pentemont

106 rue de Grenelle
75007 Paris

Chaque dimanche
Culte à 10h30

Temple du Luxembourg

58 rue Madame
75006 Paris

Chaque dimanche
Culte à 18h30



**EGLISE PROTESTANTE
UNIE DE FRANCE**

communauté luthérienne et réformée

Pentemont-Luxembourg

Église protestante unie de Pentemont-Luxembourg

58 rue Madame, 75006 Paris

01 45 48 13 50 – contact@epupl.org

www.epupl.org



La force de l'histoire

Les Églises issues de la Réforme initiée par Luther et Calvin au XVI^{ème} siècle, se sont progressivement rapprochées pour s'unir en 2013 en une Église Protestante Unie de France. Elle réunit 450 paroisses en France.



**EGLISE PROTESTANTE
UNIE DE FRANCE**

communauté luthérienne et réformée

L'Église protestante unie de France (EPUdF) fait elle-même partie de la Fédération Protestante de France (FPF) qui regroupe Églises et associations du protestantisme français.



**Fédération
Protestante
de France**

Sites :

EPUdF : www.epudf.org

FPF : www.protestants.org

Musée virtuel du protestantisme : www.museeprotestant.org